

Rapport d'activités 1998-1999



Observatoire Régional de l'Air de Guyane

« Préservons la bonne qualité de notre

Introduction

K.P./M.A./ORA

Présentation de l'association

L'Association **Observatoire Régional de l'Air de Guyane** a été créée le **13 août 1998** sur l'initiative du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement conformément à la Loi sur l'air du 30 décembre 1996. Les principales spécificités de notre région qui ont déterminé la mise en place rapide (anticipation de Loi sur l'air) d'une association de surveillance de la qualité de l'air sont :

- ◇ la présence de l'activité spatiale
- ◇ La nécessité d'avoir des données de base pour jouer la carte de la prévention

Missions

L'ORA de Guyane a pour mission la surveillance de la qualité de l'air en Guyane, la prévention de la pollution atmosphérique et l'information de la population. Elle assure notamment la gestion des crédits du S.P.P.P.I. (Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles).

Structure de l'ORA

L'ORA de Guyane est une association dite de Loi 1901 quadripartite. Elle regroupe des représentants de l'Etat et ses services, les collectivités, les industriels et les personnes qualifiées et associations de protection de la nature.

Dans ce numéro :

Introduction	1
Objectifs	1
Bilan administratif	2
Bilans technique et financier	2
Missions et Communication	3
Conclusions	3
Perspectives 2000	4

Objectifs

- ◇ La mise en place de procédures administratives afin d'assurer un fonctionnement collégial de l'association en toute transparence.
- ◇ L'établissement d'un schéma d'équipement répondant non seulement aux prérogatives réglementaires mais aussi aux spécificités de la Guyane.
- ◇ Assurer la pérennité de l'ORA de Guyane.
- ◇ Acquisition du matériel de mesure
- ◇ Faire évoluer le réseau en augmentant le nombre de stations
- ◇ Faire prendre en compte de critère de « qualité de l'air » dans les futurs axes de développement industriel, agricole ou urbain de notre département.
- ◇ Obtenir un label de qualité et une reconnaissance scientifique par rapport aux études qui sont et seront menées.

Sommaire :

Présentation de l'ORA de Guyane

Articulation ORA/S.P.P.P.I.

Bilan administratif

L'organe décisionnel de l'association est le bureau, élu pour 3 ans par l'assemblée générale.

Composition du bureau :

Fonction	Nom-Prénom	Collège-Organisme
PRESIDENTE	HEDER-MORMONT Josseline	Mairie de Cayenne
1 ^{er} VICE-PRESIDENT	HORTH Jean-Claude	Mairie de SINNAMARY
2 ^{ème} VICE-PRESIDENT	CANAVY Fabien	Conseil Régional
SECRETAIRE	BARA Jean-Claude	DRIRE Antilles-Guyane
TRESORIER	DOMONT Daniel	Collège Industriels - Arianespace
CONSEILLER TECHNIQUE	BORDAGE Jean-Michel	Collège Etat - ADEME
TRESORIER ADJOINT	BORDENER Christian	Collège Industriels- SARA
MEMBRE	DAGO Dominique	Collège Associations et personnes qualifiées - METEO FRANCE
MEMBRE	SUZANON Claude	Collège Associations et personnes qualifiées - SEPANGUY

◇ L'effectif salarié de l'association est composé :

D'une Directrice à mi-temps depuis le 16 septembre 1998.

D'une Secrétaire-comptable à mi-temps depuis le 04 janvier 1999.

D'un technicien à plein temps (dès l'acquisition du matériel de mesures).

Dans l'optique du développement de l'ORA de Guyane il serait envisageable d'augmenter cet effectif salarié d'un(e) chargée de communication.

Bilan technique et financier

- ◇ Élaboration d'un plan d'actions à court terme afin de programmer et d'organiser l'achat du matériel de mesure
- ◇ Programmation de l'investissement initial sur 3 ans
- ◇ Commande d'une étude complémentaire à l'APA-VE dont les objectifs sont de compléter l'étude ORAMIP et définir un cahier des charges techniques pour la mise en place d'un réseau de mesures

◇ Agrément de l'association

Par arrêté du 17 novembre 1998 le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (MATE) a agréé l'ORA de Guyane jusqu'en décembre 1999.

◇ Mise en place d'une commission technique

- ◇ ADEME
- ◇ DRIRE Antilles-Guyane
- ◇ METEO France
- ◇ ORA

Elle a pour objectif de travailler sur les dossiers techniques tel que l'étude du rapport ORAMIP et informer le bureau de l'état d'avancement des travaux.

◇ Articulation ORA/S.P.P.P.I. :

L'élaboration d'une convention entre l'ORA de Guyane et le S.P.P.P.I. a pour but de :

- ◇ Déterminer les modalités d'ordonnancement et de commande des dépenses du S.P.P.P.I, l'organe décisionnel étant pour ce dernier le Conseil d'Orientation présidé par le Préfet de Guyane.
- ◇ Préciser le type de crédits du S.P.P.P.I concerné pour la gestion effectuée par l'ORA de Guyane.
- ◇ Justifier la création d'une ligne comptable spécifique ORA-S.P.P.P.I ouverte par l'ORA de Guyane.
- ◇ Légaliser la « mise à disposition » du personnel de l'ORA de Guyane à mi-temps pour le S.P.P.P.I, le S.P.P.P.I ne possédant pas de statut juridique.

en axant prioritairement l'étude sur les mesures spécifiques à effectuer autour du C.S.G.

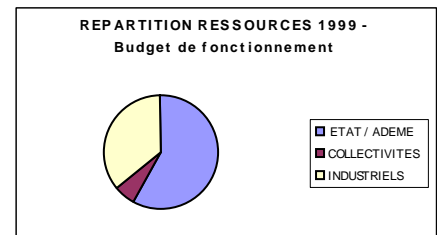
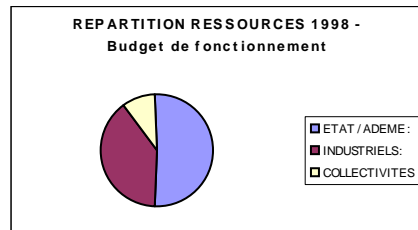
- ◇ Partenariat de l'ORA de Guyane au programme de recherche ICAROS depuis le 2 février 1999 .
- ◇ D'une manière générale, les financements des ASQA sont assurés par :

- ◇ le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

(MATE).

- ◇ Des versements ou dons des assujettis régionaux à la taxe parafiscale.
- ◇ Des cotisations annuelles des membres de l'association.
- ◇ Des cotisations exceptionnelles de certains membres.
- ◇ Subventions des Collectivités

Le budget annuel de fonctionnement de l'ORA de Guyane s'élève à 1 kF et le budget d'investissement global à 5 kF.



Missions - Communication

Missions

- ◇ Participation à la Conférence AFNOR de la Directrice
- ◇ Participation à la Conférence des Présidents du 12 Mars 1999

Les actions de communication

Plusieurs outils de communication ont été mis en place ou sont en cours de réalisation :

- ◇ création d'un Logo
- ◇ adresse E.mail : ora.guyane@wanadoo.fr
- ◇ site web (en cours de réalisation)
- ◇ brochure d'information (en cours de réalisation).

Depuis un an, l'ORA répond à sa mission d'information préventive des populations :

- ◇ Conférence/Débat du 08 octobre 1998 à la C.C.I.G dans le cadre de la «semaine de la science » sur le thème de «la prévention des pollu-

tions ».

- ◇ Exposé/discussions du 24 juin 1999 au collègue Henri AGARANDE de Kourou dans le cadre des « journées de l'Environnement » sur le thème de «la pollution de l'air en Guyane.
- ◇ Interview du 19 octobre 1999 sur la « Radio Guyane » dans l'émission PETE PIE sur le thème « l'ORA de Guyane et la semaine de la science ».
- ◇ Animation (exposé/discussion ; multimédia) au lycée Melkior & Garé du 21 octobre 1999 dans le cadre de la « semaine de la science » sur le thème des «composants de la pollution de l'air : origine, transformation, impact sur la santé ».

Conclusions

Au regard de l'activité qu'a connu l'ORA de Guyane depuis sa création et des résultats à venir correspondants, nous pouvons dresser un bilan positif de cette première année de fonctionnement.

Le premier aboutissement de ces travaux sera la mise en service effective du réseau de mesures de la qualité de l'air de Guyane au deuxième semestre 2000.

L'acquisition d'un « Label de qualité » pour le réseau de Guyane (notamment pour les systèmes de mesures de l'acide chlorhydrique qui y seront développés) est une des perspectives de l'ORA de Guyane. Cette volonté implique la participation de tous.



Observatoire Régional de l'Air de Guyane

Pointe Buzaré

BP 7001

97307 Cayenne cedex

Téléphone : 05 94 28 22 70

Télécopie : 05 94 30 32 58

Messagerie : ora.guyane@wanadoo.fr



"La qualité de l'air, c'est la qualité de la vie". L'affaire de tous !

Les membres de l'association

Collège des "Entreprises"

REGULUS

EDF

Centre Spatial Guyanais

S.A.R.A

Chambre de Commerce et d'Industrie de la Guyane

ARIANESPACE

Collège des "Associations et des personnes qualifiées"

A.N.I

SEPANGUY

Corps Médical

METEO France

Association des Maires de Guyane

Association des Consommateurs de Guyane

Collège des "Collectivités"

Municipalité de REMIRE-MONTJOLY

Municipalité de CAYENNE

Municipalité de KOUROU

Municipalité de SINNAMARY

CONSEIL GENERAL

CONSEIL REGIONAL

Collège "Etat et services de l'Etat"

D.D.E

DRIRE Antilles-Guyane

ADEME

DIREN

PREFECTURE

DDASS

(*) « Droit reconnu à chacun de respirer un air qui ne nuise pas à sa santé. »

Perspectives 2000

Lancer au plus tôt l'appel d'offres pour l'acquisition d'équipement de mesures du réseau.

